

# COMMUNE DE ST BAUDILLE DE LA TOUR

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 avril 2023

### **APPEL NOMINATIF DES CONSEILLERS**

Denis THOLLON - Christophe BEAUD – Martial BONNAVENT - Gilles BOURGEY - Bernard LIONNET - Laurent RHONE - Valérie MAYET - Isabelle FRACHETTE – Yvette DEPIERRE

Absents excusés : Julien MALLAND – Ludivine POUSSEREAU – Frédéric ROSTAING – Laurent MURILLON - Lydie BERGER BY donne pouvoir à Denis THOLLON, Jennifer MOLY donne pouvoir à Christophe BEAUD,

**Secrétaire de séance** : Isabelle FRACHETTE

Début de la séance à 18h30

### **Validation du compte-rendu du conseil du 03 avril 2023**

Voté à l'unanimité des présents

**M. le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour**

### **Vote des taux d'imposition 2023**

Voté à l'unanimité des présents

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Lors du dernier conseil municipal, il n'a pas été expressément indiqué le vote du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la préfecture nous demande de revoter en mentionnant tous les taux.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux soit :

Taxe foncière bâtie : 33,90%

Taxe foncière non bâtie : 55,35%

Taxe d'habitation 6,25%

Voté à l'unanimité des présents

Cette décision annule et remplace celle du 3 avril 2023.

### **ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE**

Lors du dernier conseil municipal, une délibération a été votée afin d'acheter un nouveau tracteur tondeuse. Des précisions ont été demandées par la perception concernant la reprise du matériel. C'est pourquoi, il y est nécessaire de voter à nouveau afin de valider l'achat.

Concernant ce projet, une consultation a été lancée et les devis sont présentés au conseil municipal. M. le Maire propose donc de valider l'achat et la cession des matériels suivants :

<b>Cession de matériel</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Broyeur composteur Bugnot BV.E4	3500€	4200
Tondeuse AP John Deere JCX165	2000€	2400
Girotondeuse Desvoys	3500€	4200
Tondeuse hacheuse Bolens	200€	240
<b>Achat de matériel</b>		
Frontal Kubota F2890 2 roues motrices	23 545,63€	28254,76
<b>Soulte</b>		
	14 345,63€	17 214,76€

Voté à l'unanimité des présents

Cette décision annule et remplace celle du 3 avril 2023.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h45